

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 5050196

N/REF : 12/05/2025 5H40 C:264597 I:36277

V/Email reçu le Lundi 12/05/2025 à 5H40

SELON DEVIS N° 5040038

MADAME DESCHAMPS GABRIELLE

**61 BOULEVARD GAMBETTA
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : 61 GAMBETTA
61 BOULEVARD GAMBETTA
38100 GRENOBLE

Fontaine, le 20 Mai 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 61 GAMBETTA MME GABRIELLE DESCHAMPS 06 14 30 78 79

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5040038 du 11/04/2025 d un montant de
236,66€ TTC

Donneur d'ordre : _ DSP Dispatcher P1/P2

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME DESCHAMPS AU 1ER ETAGE
REPRISE DU JOINT SANITAIRE AUTOUR DE LA BAIGNOIRE
REPRISE DU JOINT SUR LES ROSACES DU MITIGEUR DE LA BAIGNOIRE
CONTROLE BON ETANCHEITE
NETTOYAGE ET REPLI CHANTIER

NOUS NE PRENONS PAS EN CHARGE LES EMBELLISSEMENTS

NOTRE INTERVENTION DU 19/05/2025

OBSERVATIONS : RECU MAIL AVEC VIREMENT D'UN MONTANT DE 70,80€

AH TT Email envoyé le 11/04/25 à 17H24 Mme G DESCHAMPS

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 5050196

Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	215,15	215,15
	TOTAL H.T.		215,15
	T.V.A. a 10,00%		21,51
	TOTAL T.T.C.En EURO		236,66

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN